



Projet Pédagogique Été 2021

Cet été, tout est permis !



CARTE D'IDENTITÉ DE LA STRUCTURE

Organisateur :

Centre Social Entre Loire et Morvan
3 La Grande Revenue, 58250 FOURS

Président : René DUCHASSIN

Directeur : Dominique ROBICHON

Fonctionnement :

Période d'ouverture : Été 2021 du Mardi juillet au vendredi 13 août 2021.

Horaires d'ouverture : 8h00 – 18h00

Ramassage cantonale : Matin et soir sur inscription.

L'Équipe pédagogique :

Directrice : FERNANDES Priscilla

Animatrice 3-5 ans : Adeline Ribeiro (permanent)

Animateur 6-9 ans :
BOUILLOT Emeline (Permanent)
BERNARD Thomas (vacataire)

Animatrice 10-13 ans : Ermitas Del Moral Vasquez (vacataire)

Animatrice 14-17 ans :
Priscilla FERNANDES (permanent)
CRETON Valentin (permanent)

Territoire d'intervention les communes de l'ancien Canton de Fours :

Fours, St Seine, Ternant, La Nocle Maulaix, Montambert, Charrin,
St Hilaire Fontaine, Thaix, St Gratien Savigny, Cercy la tour.

Le public accueilli :

Les enfants âgés de 3 à 13 ans, avec des dérogations possibles pour les moins de 3 ans sur demande préalable à la PMI pour des enfants inscrits à l'école dès septembre 2019 et que les enfants soient **propres**.



Rappel du Projet Éducatif et nos intentions éducatives :

- ✚ **Agir pour que les enfants puissent découvrir et apprendre à connaître leur territoire (sensibilisation, découverte, rencontres...)**
- ✚ **Agir pour que les enfants accèdent à des éléments culturels et construisent leur culture générale (découverte et valorisation des savoirs, savoir-faire ...)**
- ✚ **Agir pour que l'adulte de demain soit un citoyen libre (responsabilisation, implication, valorisation, respect, autonomie...)**

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

- ✓ **Favoriser la construction citoyenne des enfants :**
 - En inculquant les gestes et réflexes citoyens.
 - En favorisant et inculquant aux enfants la notion de Respect
 - En économisant les énergies, travaillant sur la récupération, le tri...
 - En sensibilisant l'équipe pédagogique aux notions de participation active et d'accompagnement à l'autonomie.
 - En responsabilisant les enfants sur leurs activités et les rendre acteurs de leurs projets
- ✓ **Permettre aux enfants de s'évader pendant cette période de crise sanitaire:**
 - En proposant diverses activités et des sorties variés chaque semaine.

✓ Permettre aux enfants d'acquérir de l'autonomie et se responsabiliser

- En favorisant la prise de décision (choix d'activités, temps calme au choix...)
- Accompagner les enfants pour qu'ils deviennent acteurs dans la vie quotidienne du centre :
 - Moments de passer au rangement, heures de partir en activité...
 - Responsabiliser les enfants sur les tâches quotidiennes (tableau avec inscriptions à la journée)
- En élaborant les règles du "bien vivre au Centre" (adapter à chaque tranches d'âge = imager pour les 3-5 ans)

✓ Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants participant à l'accueil de loisirs

- En garantissant les conditions de sécurité optimales au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.
- En sensibilisant tout particulièrement l'équipe pédagogique à cet aspect de leur fonction.
- En étant attentif aux aspects physiques et rythme biologique (capacités selon les âges, rythmes...) et matériels (locaux adaptés...)
- En portant une attention individuelle dans le collectif à chaque enfant.
- En sensibilisant les enfants aux conditions de leur propre sécurité.
- En justifiant et expliquant les interdits liés à la sécurité.
- En utilisant une communication respectueuse et en sensibilisant les enfants à ce mode de communication

✓ Renforcer la relation avec les parents fondés sur des questions de complémentarité éducative au-delà de la dimension « d'usagers de service »

Pour continuer à impliquer les familles dans le centre, nous multiplierons les temps de rencontre et d'échanges :

- En invitant les parents au café des parents chaque jour
- En utilisant les technologies de l'information et de la communication
- En les invitant à nos réunions de Commission Animation
- En mettant en place des temps d'activités ouverts aux parents en fin de journée et au moins une soirée de clôture.
- En valorisant les savoir-faire de certains parents en les impliquant dans les programmes d'activités.



Une journée adaptée en fonction des âges :

	3 - 5 ans	6 - 9 ans	10-13 ans
08:00	Accueil , transport		
08:30	Temps libre , temps d'échange et Café des parents		
09:00			
09:30	Prise en main du groupe, rangement		
10:00	Activité	Activité	Activité
10:30			
11:00			
11:30	service repas	Temps libre défouloir	
12:00			
12:30	Temps calme		service repas
13:00	Sieste	Temps Calme	
13:30		Temps calme	Activité
14:00		jeux divers	
14:30		Activité	
15:00	Activité		temps libre
15:30			
16:00	gouter	gouter	gouter
16:30	temps libre surveillé		
17:00	départ du transport		
17:30	Accueil des parents		
18:30			

Les activités :

Fruit du travail de l'équipe, elles se veulent attractives et transversales avec le système scolaire. L'activité a pour but de permettre à l'enfant la découverte de son environnement et de développer sa capacité à intégrer des règles.

Nous porterons une attention particulière pour cette période de vacances au choix de l'enfant, aux prises de décision. Des temps d'activité bien définis seront organisés par les enfants et ils seront ainsi acteur de leurs loisirs.

Les temps de vie et tâches quotidiennes :

Un tableau sera mis en place avec inscriptions des enfants volontaires à la journée. Dès leurs arrivés ils devront s'inscrire aux tâches (balais après le repas du midi, distribution du gouter, vaisselle ...)

Deux tableaux seront mis en place :

Imagé pour les 3-5 ans

Un pour les 6-13 ans



Les passerelles :

Des temps de passerelles seront mis en place ; pour certaines activités nous regrouperons les 5,6 et 7 ans puis les 8,9 et 10 ans et les 12, 13 ans iront en passerelle à l'Accueil Jeunes. Celles-ci seront indiquées sur les programmes.

Les temps de repas :

La restauration s'effectuera dans la cantine de l'école.

Le temps de repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, fait de partage, d'échange et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel.

Les parents ont la possibilité de fournir le repas. Les repas sont livrés par SOGIREST pendant les vacances scolaires. Certains jours des ateliers sont mis en place où les enfants font le repas.

Déroulement du repas :

Service du repas de 11h30 à 12h30 service 3-5 ans et 12h30 à 13h30 service 6-13ans : par deux animateurs dédiés à cette tâche uniquement sur le temps de repas.

Les temps calmes :

5 minutes de relax' pour tous et animateurs compris puis temps libre

Chaque début de semaine : élaboration d'une liste d'activités pour les temps libres de la semaine régi par vote chaque jour et activités.

Les temps de sieste :

Tous les individus ont un rythme qui leur est spécifique. Il en va de même pour les enfants. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ses rythmes. Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cette période de la vie. Nous respecterons les besoins qu'à chaque individualité de dormir, de ne pas dormir, de se reposer...



Le transport :

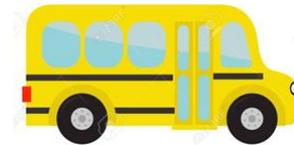
En minibus

Le centre social possède 1 mini bus 9 places, dans ces derniers sont emmenés les enfants pour le ramassage cantonal quotidien et les petites sorties. (Le mini bus possède neuf places assises en comptant le chauffeur, il est donc interdit de transporter plus de huit enfants. Ne pas oublier qu'un enfant égal un siège)

Les animateurs prendront des précautions indispensables par rapport au transport.

Les animateurs veilleront à :

- Ce que chaque enfant soit bien attaché avec la ceinture de sécurité et un rehausseur adapté.
- Posséder la liste des enfants et les fiches sanitaires + trousse de secours
- Compter les enfants avant chaque montée ou descente du bus
- Les enfants doivent descendre dans la mesure du possible coté trottoir.
- Ce que les enfants restent toujours assis pendant le voyage
- A rappeler les recommandations aux enfants pour le voyage
- Penser aux sacs plastiques
- Toujours avoir un tel portable et rester joignable



En bus

Le centre social « Entre Loire et Morvan » fera appel à un prestataire de services qui prendra connaissance des éléments du contrat qui a été établi entre la structure et l'autocariste.

La directrice veillera à ce que le chauffeur possède les documents nécessaires :

- le permis D en cours de validité
- la carte violette
- l'attestation d'assurance
 - revoir l'itinéraire
 - brise-glace
 - pictogramme
- comme pour le minibus, les animateurs seront près des issus de secours, les animateurs veilleront à ce que le chauffeur soit prudent, qu'il y ait des ceintures et un siège par enfant.

À pied

Les enfants se déplaceront à pied et marcheront à droite de la chaussée, en groupe, un animateur devant et un derrière.

Si la chaussée est impraticable du côté droit, les enfants pourront donc marcher du côté gauche en file indienne avec un animateur devant et un derrière.

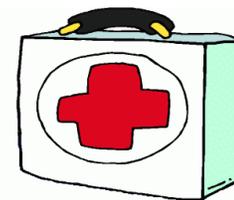
Les animateurs veilleront à :

- Ce que les enfants aient des vêtements clairs
- Prévoir des pauses régulières
- Prévoir de la boisson
- Deux par deux
- Deux colonnes
- Port du gilet jaune pour les animateurs

Sanitaire :

Lieux, locaux

- Les locaux sont tenus propres pour accueillir les enfants.
- Le lieu où se dérouleront les repas sera toujours propres.



Santé :

Les trousse de soin sont au centre et apportées sur chaque sortie (compresse, produit désinfectant.....)

Un cahier d'infirmier sera rempli à chaque fois qu'un enfant se sera blessé. Ce dernier sera tenu par un des animateurs se trouvant avec lui.

- Les enfants pourront être soignés par les animateurs (possédant le PSC1 «et AFPS »). Un cahier d'infirmier sera mis à leur disposition. Ce cahier permet de lister tous les soins. Il peut être consulté à la demande des professionnels par rapport aux soins pratiqués.

Si un enfant est malade, il sera isolé pour se reposer et/ou le temps du soin. Les parents seront appelés dès que possible.

- Les fiches sanitaires des enfants seront dûment complétées et seront conservées sur le centre ou apportées si les enfants sont en sortie (avec vaccins obligatoire, renseignements médicaux).
 - Un certificat médical, vaccination à jour, seront demandés aux animateurs
 - Il est possible d'administrer un anti douleur comme le paracétamol aux enfants.
 - En cas d'accident, les secours seront appelés immédiatement, la directrice informera immédiatement les parents.

Déclaration d'accident

- En cas de fortes chaleurs, nous mettrons en place le plan canicule.

Je mettrai à disposition de l'eau en permanence

- La trousse de pharmacie doit être vérifiée et complétée avant chaque sortie.



Fonctionnement de l'équipe :

Des temps de préparations sont prévus pour organiser les vacances. Des réunions sont mises en place une fois par mois en équipe complète et une fois par semaine en équipe animation seulement.

Des commissions enfance-jeunesse sont mises en places avant chaque période de vacances avec les membres du Conseil d'Administration pour présenter et valider le projet et le budget.

Pendant la période de vacances, un temps formel avec l'ensemble de l'équipe est prévu le vendredi de 18h30 à 19h0 cette réunion aura pour but :

Informier : faire part d'événements ou d'informations importantes passées pendant la semaine écoulée ou pour la semaine à suivre

D'Échanger : Ecouter l'avis de chacun, s'enrichir les uns les autres, mettre à jour des petits conflits ou malentendus. Parler du fonctionnement

Prendre des décisions : suivant les discussions précédentes des décisions pourront être prise (changement d'animateur pour une activité)

Rôle du directeur :

- Le directeur est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.
- Il élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre de celui-ci.
- Il a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires.
- Il coordonne les interventions conduites en direction des enfants et des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, municipalités, familles...).
- Il rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.
- Il met en place des réunions d'informations et de bilan quotidienne avec l'équipe d'animation.

Rôle des directeurs adjoints :

Ils doivent :

- Soutenir le directeur dans ces missions
- Communiquer quotidiennement avec le directeur sur l'organisation du séjour
- Faire passerelle si nécessaire entre le directeur et l'équipe d'animation

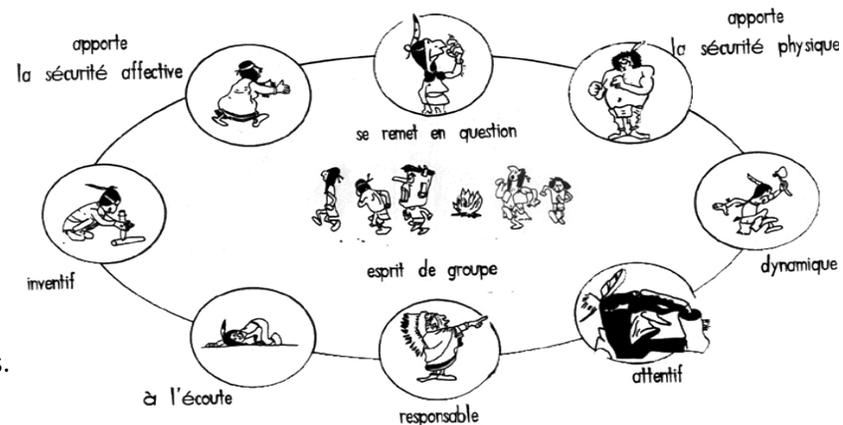


Rôle des animateurs :

Les animateurs ont pour rôle d'animer, d'organiser, de réguler tous les moments de la vie quotidienne et collective des enfants conformément aux objectifs et au mode de fonctionnement décidé ensemble.

Auprès des jeunes

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint (ou le directeur) sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.



Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique ou le directeur.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)
- Il sait faire preuve de bienveillance

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il aide les parents à s'investir dans les activités s'ils en sont demandeurs
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il essaye de se rendre disponible et ouvert aux discussions aux moments de l'accueil et du départ.

Bilan général :

Une réunion sera organisée début septembre pour faire un bilan complet.

L'évaluation sera la suivante :

	Objectifs	Méthode	Modalités d'évaluation
<p> Agir pour que les enfants puissent découvrir et apprendre à connaître leur territoire (sensibilisation, découverte, rencontres...)</p>	<p>Permettre aux enfants d'acquérir de l'autonomie et se responsabiliser</p>	<p>En favorisant la prise de décision (choix d'activités ...)</p> <p>Accompagner les enfants pour qu'ils deviennent acteurs dans la vie quotidienne du centre :</p> <p>En élaborant les règles du "bien vivre au Centre" (adapter à chaque tranches d'âge = imager pour les 3-5 ans)</p>	<p>*Les enfants se sont-ils investis dans la mise en place d'activités ?</p> <p>*Les enfants ont-ils été réceptifs à l'accompagnement vers l'autonomie ?</p> <p>*y a-t-il eu prise de conscience des heures repas, rangements ... ?</p> <p>*le tableau des tâches a-t-il été créé ?</p> <p>*Les enfants ont-ils été autonomes sur la gestion de ce tableau ?</p> <p>*a-t-il été suivi par les enfants ?</p> <p>*Les règles de vies sont-elles été créées ?</p> <p>*Les enfants ont-ils été acteur de cette création ?</p> <p>*Une amélioration de la vie quotidienne c'est elle fait ressentir ?</p>
<p> Permettre aux enfants de s'évader lors de cette période de crise</p>	<p>Proposer diverses sorties, se faire plaisir</p>	<p>Sortir un maximum les enfants</p>	<p>*Mettre en place un tableau " d'évaluation " afin d'évaluer la journée avec les enfants. Est-ce que c'était bien ? oui non ? pourquoi ?</p>

	<p>Favoriser la construction citoyenne des enfants</p>	<p>En inculquant les gestes et réflexes citoyens.</p> <p>En favorisant et inculquant aux enfants la notion de Respect</p> <p>En sensibilisant l'équipe pédagogique aux notions de participation active et d'accompagnement à l'autonomie.</p> <p>En responsabilisant les enfants sur leurs activités et les rendre acteurs de leurs projets (programme de la dernière semaine de vacances 6 – 9 ans)</p>	<p>*des moyens ont-ils été mis en œuvre pour favoriser les réflexes citoyens au sein de l'acm ?</p> <p>* y a t'il eut des améliorations quant à la notion de respect d'autrui ? du matériel ?...</p> <p>*la sensibilisation a-t-elle été faite ?</p> <p>*l'animateur se sent-il à l'aise dans la mise en place de ces notions de participations active et d'accompagnement à l'autonomie ?</p> <p>*chaque enfant a-t-il pu exprimer son choix ?</p> <p>*l'animateur à t'il put prendre en compte les choix des enfants ?</p>
<p> Agir pour que l'adulte de demain soit un citoyen libre (responsabilisation, implication, valorisation, respect, autonomie...)</p>	<p>Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants participant à l'accueil de loisirs</p>	<p>En garantissant les conditions de sécurité optimales au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.</p> <p>En sensibilisant tout particulièrement l'équipe pédagogique à cet aspect de leur fonction.</p> <p>En étant attentif aux aspects physiques et rythme biologique (capacités selon les âges, rythmes...)</p> <p>En portant une attention individuelle dans le collectif à chaque enfant.</p> <p>En sensibilisant les enfants aux conditions de leur propre sécurité.</p> <p>En justifiant et expliquant les interdits liés à la sécurité.</p> <p>En utilisant une communication respectueuse et en sensibilisant les enfants à ce mode de communication</p>	<p>*Les enfants ont-ils été satisfaits de leur accueil ?</p> <p>*La sensibilisation de l'équipe a-t-elle été effectuée ?</p> <p>*Les temps calmes ont-ils été respectés ?</p> <p>*Les temps d'activités ont-ils été adaptés en fonction des besoins de l'enfant ?</p> <p>*la sensibilisation à t'elle portée ses fruits ?</p> <p>*l'animateur s'est-il senti à l'aise face à ces justifications</p> <p>*y a-t-il eu une amélioration de la qualité de parole entre les enfants ?</p>

